

Sujet : [INTERNET] ISDI Fontenay-en-Parisis

De : Danielle Courtoux <danielle.courtoux@wanadoo.fr>

Date : 08/07/2019 22:06

Pour : pref-icpe@val-doise.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Habitant.e.s de Fontenay nous ne pouvons accepter de telles nuisances si près de deux quartiers d'habitations, d'un centre aéré, d'un stade, d'un haras qui sont induites par le projet d'ISDI et de pôle équestre : trafic de camions, poussière, bruit...

De plus nous n'avons aucune garantie concernant la nature des déchets et des pollutions (notamment des nappes phréatiques) qu'ils peuvent causer d'autant qu'une dérogation est demandée pour une ISDI+ et que la société Environnement TP n'est pas spécialisée dans le traitement des déchets.

Enfin nous ne sommes pas convaincus de l'intérêt pour la population de Fontenay d'un tel pôle équestre destiné à des compétitions sources elles aussi de nuisances sonores et de trafic.

Nous nous prononçons donc contre l'ISDI (déjà au nombre de 10 dans l'est du Val d'Oise) et contre le pôle équestre (qui de plus nous semble un alibi pour installer une ISDI très rentable) le tout sur des terres agricoles normalement protégées par la réglementation en vigueur interdisant enfouissement de déchets et constructions en dur sur de telles terres.

Nous nous opposons donc à la révision du PLU.

Henriette et Pierre Bascoulergue, Danielle Courtoux